

migration, entre autres M. McMillan, de Toronto; et à la suite de cette réunion, 30 wagons chargés d'émigrants et de bagages sont partis pour le Manitoba et l'ouest?—R. Nous avons des statistiques à ce sujet; elles nous sont données par notre agent de Port-Arthur qui est le principal port d'entrée et contiennent des renseignements sur tous les gens qui passent par les lacs ou par les chemins de fer.

*Par le Président :*

Q. Ces gens dont vous parlez sont-ils compris dans le nombre des 26,809 immigrants qui sont allés au Manitoba et au Nord-Ouest?—R. Oui, et c'est un fait qu'il ne faut point perdre de vue. J'ai dit déjà au comité que la bonne moitié des immigrants allant au Nord-Ouest venait des vieilles provinces.

Q. Dans vos statistiques vous avez distingué cette migration intérieure de l'immigration proprement dite?—R. Oui, je l'ai fait de la manière que j'ai déjà dite. Naturellement les chiffres sont approximatifs, car il est impossible de faire un relevé exact. Dans quelques mois néanmoins le recensement corrigera ces données. Nous nous efforcerons d'établir exactement, lors du recensement, la différence qu'il y a entre le nombre de ceux qui sont nés dans l'endroit qu'ils habitent et celui des gens nés dans quelqu'autre partie du pays ou à l'étranger.

*Par M. Watson :*

Q. Tenez-vous le compte des gens qui viennent de l'est de Port-Arthur et de ceux qui vont à l'ouest?—R. Non, nous ne tenons pas le compte de ceux qui partent du côté de l'ouest. Nous ne tenons que des statistiques d'immigration, ainsi que je l'ai fréquemment expliqué. Quant à l'émigration il y en a ici comme dans les autres pays. Je vous ai démontré tout à l'heure qu'en Australie il y a eu en une seule année une émigration réelle de 66,000 seulement sur un total d'entrées de 258,000.

Q. Votre agent à Port-Arthur enrégistre tous ceux qui sont pour se fixer au Manitoba?—Oui, de la manière indiquée dans le rapport que j'ai lu au comité.

Q. Y a-t-il une allowance au sujet des excursionnistes?—R. Non; M. McGovern déclare dans son rapport qu'ils ne sont pas comptés comme des immigrants.

Q. Je parle de ceux qui sont à l'est?—R. Eux non plus.

Q. Alors nous ne pouvons nous fier à vos chiffres?—R. Je ne vois pas en quoi cela peut les affecter; nous ne prenons ni ceux qui sont à l'est, ni ceux qui vont à l'ouest.

Q. Soixante à soixante-et-dix personnes de ma propre ville sont venues à l'est; quand elle retourneront, vous les compterez comme immigrants?—R. Pas du tout. M. McGovern dit clairement dans son rapport que les gens de cette catégorie ne sont pas comptés.

*Par M. Trow :*

Q. Comment faites-vous vos entrées au sujet de ceux qui viennent par Emerson, West Lynn, Gretna et les autres postes de l'ouest? Comptez-vous ces gens comme des citoyens américains?—R. Non. On a fait à leur sujet la même chose qu'à Port-Arthur et les mêmes questions leur sont faites; pour cette année nous n'avons pas encore de rapports de ces endroits et il est possible que nous ayions là un gain que nous ignorons. Nous n'avons fait qu'une simple estimation, basée sur les années précédentes, du nombre probable des immigrants qui sont entrés cette année par ces endroits.

M. BAIN.—Je crois que l'agent de Port-Arthur devrait ajouter dans son rapport une colonne indiquant la dernière résidence de l'immigrant.

M. LOWE.—Nous avons déjà l'endroit d'où il vient, ou plutôt le pays. Ainsi vous trouvez des hommes, des femmes, des enfants des Provinces Maritimes; d'Angleterre; de France, d'Allemagne, d'Irlande, de Scandinavie, des Etats-Unis. Les chiffres que j'ai donnés sont le total des entrées.

M. COCHRANE.—Les entrées n'indiquent que ceux qui vont au Manitoba, dans les Territoires où à la Colombie?—R. Il est impossible de les suivre au-delà de ce point.

M. WATSON.—Avez-vous entendu dire qu'un grand nombre de gens se rendaient au Territoire de Washington par le Pacifique Canadien?—

M. LOWE.—Oui, et nous avons cherché à obtenir des renseignements de la compagnie à ce sujet. M. VanHorne m'a répondu que la chose était très difficile et